



Association du Lac Long Pond

associationlaclong@hotmail.com

<http://laclongpond.org>

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
TENUE AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE D'EASTMAN LE 14 MAI
2016 À 10H

Ouverture de l'assemblée

Constatation du quorum

Sont présents les 9 membres du conseil d'administration et 23 résidents membres de l'association.

Informations sur l'environnement

En préambule à l'assemblée, deux présentations sont faites en lien avec les objectifs de préservation de l'environnement de l'association.

- Mise en place de bacs bruns par la municipalité de Bolton-Est pour la récupération et le traitement des déchets domestiques par Madame Roxanne Breton, proposée à la municipalité (règlements disponibles sur le site internet de la municipalité) ;
- Topographie du bassin du Lac Long Pond par Madame Cibelle Boucher, technicienne en écologie et chargée de projets de RAPPEL
 - Superficie, tributaires, état du vieillissement, milieux humides, plantes et faune aquatiques, propension à l'érosionInformation complète sur le site internet de l'association)

Assemblée générale

1. Adoption du procès-verbal de la dernière AGA (23 mai 2015)

PROPOSÉ PAR la présidente Agnès Renoux
APPUYÉ PAR Jean Gaudreault
ET UNANIMENT RÉSOLU
qu'il y ait adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 mai 2015.

2. Rapport des activités 2015

Agnès Renoux, présidente de l'Association du Lac Long Pond, résume les activités de l'année 2015 :

- Programme de suivi de la qualité de l'eau :
Poursuite de la collaboration avec le Réseau de surveillance des lacs. Trois collectes d'échantillons réparties à des moments déterminés sont effectués durant l'été.
- Revégétalisation des rives :
Distribution de cornouillers et de myriques baumiers à une dizaine de riverains ;
Sensibilisation des résidents à la préservation de la bande riveraine par l'envoi de brochures aux résidents de la bande riveraine seulement.

- Ruisseau chemin Jack Galvin :
Intervention auprès de la municipalité, et soutien de RAPPEL.

Un chemin forestier a été aménagé à partir du chemin Jack Galvin. Daniel Legault, résident de ce chemin, fait état à l'assemblée des discussions qu'il a eues avec le propriétaire de ce chemin, des problèmes soulevés dont un ponceau au diamètre trop petit et des solutions avancées par l'association.

Une étude de RAPPEL a été demandée par Fabienne Déturche, chargée de projet en environnement à la municipalité de Bolton-Est, pour déterminer les travaux à réaliser dans l'objectif de diminuer les apports en sédiments au lac à la suite des travaux (remblaiement d'un bassin de rétention des eaux).

La présidente signale le soutien de RAPPEL dans ce dossier. Des frais ont été remboursés à M. Legault pour l'expertise de RAPPEL et l'achat de semences.

Discussion suite au rapport d'activité

a) Appui aux travaux sur les terrains ou chemins privés

Lors de la dernière Assemblée générale (2014), certains membres ont exprimé le besoin d'être soutenus financièrement par l'association pour effectuer des travaux de lutte à l'érosion sur des terrains ou chemins privés, ces travaux n'étant pas subventionnés par la municipalité.

L'association a accumulé quelques milliers de dollars qui pourraient servir à de l'aide financière. La présidente énumère les principes de l'aide financière proposée par les membres du CA qui sont favorables à ce type d'initiative.

Proposition :

Suite à une demande préliminaire par les membres pour des travaux de lutte à l'érosion sur des terrains ou chemins privés, si requis, l'association engagera RAPPEL pour évaluer les travaux à réaliser et déterminer les meilleures pratiques. Les demandeurs devront se rendre disponibles pour guider RAPPEL sur le terrain et leur donner accès à la propriété.

Après le rapport de RAPPEL, un budget sera déterminé par les demandeurs et une demande d'aide (sous forme d'une lettre ou d'un courriel) sera envoyée à l'association. Les membres du CA pourront (lors de leur prochaine rencontre) statuer sur la contribution de l'association au projet.

La décision de l'association sera de contribuer de 0% à 50% aux dépenses justifiées par des factures. La décision dépendra de l'état des finances de l'association, de la justification environnementale des travaux selon les recommandations de RAPPEL et des retombées positives sur le lac, et des autres projets ayant fait l'objet d'une demande en même temps.

Il est PROPOSÉ PAR Marjorie Leon
APPUYÉ PAR Pierre Myrand
ET UNANIMENT RÉSOLU
que le plan d'aide financière ainsi présenté soit adopté.

b) Suivi de la qualité de l'eau

Agnès Renoux commente le document du Réseau de surveillance volontaire des lacs sur le suivi en 2015 de la qualité de l'eau de notre lac.

Il y a des signaux discordants. L'eau est claire mais il y a une coloration due au carbone organique dissous, elle est peu enrichie en phosphore total et il y a un niveau légèrement élevé d'algues microscopiques en suspension. Tel que décrit dans la présentation de madame Boucher en début d'assemblée, nous avons un lac au stade oligo-mésotrophe avec des signes d'eutrophisation.

Une discussion a lieu sur des cas d'érosion causés par des particuliers. On conseille aux membres lorsqu'ils décèlent une source d'érosion chez un particulier de communiquer avec l'association qui verra à communiquer avec la municipalité.

Projets 2016

- a) Suivi de la qualité de l'eau : le programme de suivi se poursuivra avec le Réseau de surveillance des lacs.
- b) Revégétalisation des rives : recherche de terrains, subventions par la municipalité, contributions 50% par les résidents.

Effort de sensibilisation des résidents à la préservation de la bande riveraine par la préparation et la diffusion d'une brochure sur la lutte à l'érosion.

- c) Site internet : mise à jour en continue des informations pertinentes sur l'environnement du lac et sa préservation.

3. États financiers et budget

Le trésorier, Francis Turcotte, fait la lecture des états financiers de l'association pour l'année 2015 et fait une brève présentation du budget 2016.

Le trésorier mentionne que l'association a perdu 5 membres. Elle en compte désormais 60. Or, il y aurait en tout 130 riverains ou personnes ayant accès au lac.

Les apports en argent en 2015 se chiffrent à 3 673\$ et les dépenses à 2 262\$. Il y a donc un excédent de 1 411\$. Le compte en banque s'élève à 12 583\$.

Pour l'année 2016, l'association vise à atteindre comme objectif 65 membres et à obtenir une demande de subvention de 1 550\$.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Bérubé
APPUYÉ PAR Serge Coudry
ET UNANIMENT RÉSOLU
QUE le budget 2016 soit adopté

5. Élections

La présidente affiche à l'écran la composition du CA actuel :

- Jacques Belhumeur
- Suzanne Cadieux
- Christine Duchaine
- Agnès Renoux
- Francis Turcotte
- Jean Gaudreault
- Mary-Ann Cleary
- Micheline Paquin
- René Vaillant

Les membres du CA demeurent en poste à l'exception de la secrétaire Suzanne Cadieux qui ne souhaite pas se représenter comme membre du CA. La présidente demande s'il y a des personnes qui désirent se joindre au conseil d'administration qui a besoin d'un coup de main. Danielle Carle du chemin Jack Galvin souhaite se présenter. Il n'y a pas d'opposition et pas d'autres candidatures. Danielle Carle fait donc désormais partie du C.A.

6. Clôture de l'assemblée

La présidente prononce la levée de l'assemblée à 12h20.